

UNIVALOM

Siège:

Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal : 38

En exercice : 23

Présents : 13

Votants :

Procuration

Date de la convocation:

21 juin 2018

SEANCE DU 29 juin 2018

Délibération 2018-29

OBJET : Bilan 2017 du Programme local de Prévention des déchets d'UNIVALOM

L'an DEUX MILLE DIX HUIT le 29 juin à 10h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Original

Expédition certifiée conforme à l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente

Martine BONNEAU, Éric MELE, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Claudine MAURY, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Alain GARRIS, Patrick LAFARGUE, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

Membres suppléants :

Christine SYLVESTRE, Pierre SALMON représentants de la Commission Syndicale

Procurations :

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick DULBECCO, Guilaine DEBRAS, Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Monique ROBORY-DEVAYE, Bernard ALFONSI représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission pour affichage aux Collectivités membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Madame Martine BONNEAU est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20180629-2018-29-DE
Date de télétransmission : 10/07/2018
Date de réception préfecture : 10/07/2018

Après une phase d'études et de diagnostic, UNIVALOM a lancé son Programme Local de Prévention des Déchets pour les années 2016-2020, lors de la séance du 22 décembre 2015. Ce programme est décliné en 5 thématiques principales et 14 actions :

- Thématique n°1 : le compostage
- Thématique n°2 : le broyage
- Thématique n°3 : le gaspillage alimentaire
- Thématique n°4 : le réemploi
- Thématique n°5 : le partage de ressources

Après un premier bilan présenté en séance le 4 avril 2017, la deuxième année de vie du programme est marquée par un fort déploiement des composteurs partagés, la réalisation des premières recycleries mobiles et la mise en œuvre de l'« Objectif Zéro déchet ».

Ces actions, qui ont permis de diminuer les OMA de 1 % et de 2 % les DMA, permettent de présenter un bilan positif pour cette année 2017 même si les résultats attendus sont moins élevés que ceux prévus. L'écart est principalement lié au report en 2018 du déploiement de l'action Broyage des Déchets verts.

- Le compostage de proximité :

A ce jour, 61 composteurs collectifs sont en fonctionnement sur le territoire syndical dont 23 installés en 2017. Ces 61 sites ont permis d'une part, de détourner en 2017 19,41 tonnes de biodéchets des Ordures Ménagères résiduelles (OMr), et, d'autre part, de produire 3 920 litres de compost soit l'équivalent de plus de 196 sacs de terreau de 20 L. Une session de formation dédiée aux « relais » a été menée sur la plateforme participative des Semboules avec 9 personnes formées.

Compostage collectif	2016	Évolution en %	2017
Compost produit en L	3 250	21	3 920
OMr détournées en Tonne	15,77	23	19,41

- La recyclerie mobile :

En 2017, UNIVALOM a lancé les premières opérations de la Recyclerie Mobile, point de collecte itinérant qui offre une seconde vie aux objets. En tout, ce sont 4 recycleries mobiles qui se sont déroulées :

- Sur la plateforme participative des Semboules, le 21 avril
- Sur la Commune de Mougins, le 31 mai
- Sur la Commune de Mouans-Sartoux, le 21 octobre
- Sur la Commune de Le Rouret, le 18 novembre
- Objectif Zéro Déchet

- Objectif zéro déchet :



En septembre 2017, UNIVALOM s'est engagé aux côtés de 53 familles Biotoises et Villeneuvoises pour mettre leurs poubelles au régime sec.

Cette action, qui a duré six mois, a abordé tous les gestes qui jalonnent notre quotidien ; de la lessive faite maison aux cosmétiques "Do It Yourself", en passant par les recettes de cuisine anti-gaspillage, les courses sans emballages et le compostage pour le jardin. Toutes les pratiques de la vie courante ont été passées en revue pour y introduire des alternatives Zéro Déchet.

Les familles ont été accompagnées tout au long de cette aventure, grâce à des ateliers pratiques, des cafés astuces et des rencontres d'échange.

- Bilan chiffré des actions :

La synthèse en chiffre des actions réalisées en 2017 dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets d'UNIVALOM est présenté dans le tableau ci-dessous :

Total des actions	Indicateur	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
Budget	Somme consacrée à l'action (euros)	32 123 €	38 402 €	6 279 €
Planification	Temps consacré à l'action (jour)	363	347	- 16
Tonnages	Tonnages détournés (en cumulé) / an	192	100	- 92

Il est précisé au Comité Syndical que le bilan complet et exhaustif de toutes les actions réalisées en 2017 dans ce Programme figure dans le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de prévention et de gestion des déchets 2017 d'UNIVALOM dans le chapitre 3 « Prévention des déchets ».

Après avoir pris connaissance du bilan annuel 2017 du Programme Local de Prévention d'UNIVALOM,

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical
A l'Unanimité

- PREND ACTE de cette communication.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente


Josette BALDEN